

Eldorado Nucléaire Limitée

C'est un problème alarmant qui montre bien la nécessité de contrôler et de surveiller les opérations d'un compagnie qui exploite cette matière première. Au cours de leurs témoignages, des représentants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique ainsi que M. Hare, qui a dirigé une étude complète sur la sécurité nucléaire en Ontario, ont exprimé des doutes sur cet organisme qu'ils ne croient pas capables d'assurer ses responsabilités. Cette commission est chargée de réglementer l'exploitation de l'énergie atomique au Canada. Pourtant, nous entendons M. Hare et ses représentants émettre des réserves sur les moyens dont elle dispose pour effectuer son travail. Cette situation est alarmante à mes yeux et aux yeux de tous les Canadiens qui ont conscience de la gravité de ce problème.

Lorsqu'on lui a demandé s'il était sérieusement handicapé parce qu'il lui faudrait 50 p. 100 plus de ressources pour effectuer son travail, voici ce qu'a répondu le président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique au comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources le 11 mai dernier:

J'en ai le sentiment. Lorsque nous devons faire quelque chose, cela nous prend plus de temps et nous ne pouvons pas aller aussi loin que nous le voudrions.

Le président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique affirme que sa propre organisation souffre du manque de fonds. Il précise que le travail prend beaucoup plus de temps et que le sous-financement empêche la Commission de s'en acquitter comme il faut. Il s'agit de l'organisme qui supervise, surveille et contrôle l'industrie nucléaire au Canada. Il est inquiétant d'entendre son président s'exprimer ainsi, c'est le moins qu'on puisse dire.

Lors de sa comparution devant le même comité, M. Hare a déclaré, après qu'on eut suggéré d'augmenter les effectifs de la Commission:

Ce qui me tracasse le plus dans toute cette affaire, c'est que la Commission de contrôle de l'énergie atomique est trop petite. Lorsque je la compare aux organismes de réglementation des autres pays, je suis étonné par ce qu'elle arrive à accomplir mais je ne crois pas que cela puisse continuer.

Outre le témoignage du président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, le président d'un comité qui fait enquête sur l'industrie nucléaire en Ontario soutient que la Commission de contrôle de l'énergie atomique est trop petite et il est surpris qu'elle se tire si bien d'affaire. Voilà deux autorités reconnues, qui condamnent l'inattention et l'inefficacité dont la commission a fait preuve à cause du manque d'action et d'appui du gouvernement.

M. Hare a également dit aux membres du comité que deux des cinq membres de la commission étaient nommés d'office. Il a ajouté que la Commission de contrôle de l'énergie atomique n'avait pas les pouvoirs voulus pour prendre les décisions qui s'imposent.

Cette commission, qui surveille l'industrie nucléaire, en plus de toutes les autres choses qu'elle fait, n'a pas les pouvoirs voulus pour prendre les bonnes décisions. M. Hare a déclaré:

Il me paraît très évident qu'en prenant des décisions, la commission devrait tenir compte, beaucoup plus qu'elle ne peut le faire actuellement, de facteurs socio-économiques, radiologiques et environnementaux que les membres de la commission ne sont pas qualifiés pour juger. Je recommande donc dans mon rapport que le nombre de membres soit augmenté de façon à permettre une plus grande représentation.

C'est une recommandation très valable. Si le gouvernement veut réduire les coûts, il ne doit pas le faire à la Commission de

contrôle de l'énergie atomique, qui surveille une industrie aussi importante et controversée.

• (1830)

Selon M. Hare, la Commission doit continuer à réglementer l'aspect technique. Il a dit:

À mon avis, ces règlements techniques doivent être élaborés par une commission dont les membres ont les compétences voulues pour considérer d'une façon plus approfondie les questions socio-économiques, sanitaires et environnementales qui sont au coeur du débat sur cette industrie. Les questions techniques ne sont pas généralement en cause; ce sont les aspects non techniques qui doivent être discutés en profondeur, et les membres de la commission n'ont pu le faire. Qui plus est, ils ont eu pour politique d'éviter de le faire.

C'est alarmant. Nous avons mis toute notre confiance et toute notre foi dans la Commission de contrôle de l'énergie atomique. C'est un très bon organisme mais il n'est pas suffisamment financé et ne compte pas assez de membres, lesquels ne peuvent pas résoudre un grand nombre de questions qui relèvent de leur responsabilité. Ils ne s'occupent que des questions techniques et pas des questions socio-économiques, de santé et de l'environnement comme ils le devraient et comme l'a indiqué l'étude de M. Hare.

Nous avons besoin qu'on porte une attention soutenue à ces questions. Bien que nous soyons d'accord pour adopter ce projet de loi, nous voulons préciser que nous y consentons principalement en tant que cadre pour les entreprises. Nous admettons que la CCEA peut avoir autant de compétence sur une société privée que nous, mais nous devons faire remarquer que la CCEA n'a eu aucun contrôle sur la société d'État. Avec l'appui du gouvernement, elle doit se concentrer sur les inquiétudes ressenties par les Canadiens à propos de l'énergie nucléaire.

En ce qui concerne certaines des questions ayant trait à l'environnement, des représentants de Newcastle, en Ontario, nous ont fait un exposé très révélateur sur les problèmes qui se produisent lorsqu'un organisme de réglementation ne contrôle pas ou ne peut pas bien contrôler l'élimination des déchets à faible radioactivité provenant d'une mine d'uranium. Ils nous ont parlé, parce qu'ils se trouvent dans la région de Port Hope, des problèmes qu'ils connaissent avec les dépôts de déchets dans leur région.

Eldorado Nucléaire a placé son installation de gestion des déchets à proximité de Newcastle sur un secteur couvrant environ 30 acres de terrains voisins du lac Ontario. Dans ce secteur, qui comprend non seulement Newcastle, mais aussi Port Granby, Port Hope et Welcome, en Ontario, on a entreposé au total 880 000 mètres cubes de déchets à faible radioactivité.

Comme je l'ai déjà dit, le coût d'assainissement de ces dépôts est estimé à une somme atteignant 735 millions de dollars. On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi la CCEA n'a pas réussi à stabiliser et à mettre hors service ces dépôts de déchets qui nuisent à l'environnement, pourquoi on a laissé cela continuer sur les rives du lac Ontario. Ces déchets vont naturellement se répandre. Si les rives du lac Ontario sont érodées, comme cela pourrait très bien arriver, des fuites et des infiltrations vont se produire d'autant plus vite. Le problème coûtera cher à corriger, mais il existe et le prix à payer n'est pas trop élevé lorsqu'on pense à la sécurité des citoyens de notre pays, en particulier de ceux de la province de l'Ontario.